## La Pass Colo pour faciliter le départ en vacances des jeunes de 11 ans

Le Pass Colo est mis en œuvre à l'été 2024 pour faciliter les départs en vacances en « colos » des enfants avant leur entrée au collège, l'année de leurs 11 ans. Financé par l'État, le Pass Colo géré par VACAF, le dispositif national des aides aux vacances des Caf.

## Un Pass pour partir en colos à l'été 2024

Partir en vacances pour rapporter des souvenirs à raconter à la rentrée, apprendre l'autonomie et le vivre ensemble, découvrir de nouveaux horizons : à partir de l'été prochain, le « Pass Colo » facilitera les départs des enfants de 11 ans des familles ayant des ressources inférieures ou égales à 4 000€/mois (soit un quotient familial Inférieur ou égal à 1 500 euros).

Avec un montant qui varie en fonction des revenus des familles, l'aide sera versée à l'organisateur du séjour

labellisé « Pass Colo », selon le principe du tiers payant : les familles n'auront à payer que le solde restant à

leur charge.

## Comment fonctionne le « Pass Colo »

Cette aide financière versée à l'organisateur du séjour labellisé « Pass Colo », selon le principe du tiers payant, variera en fonction des ressources de la famille :

- 350 € pour les QF de moins de 200 €
- 300 € pour les QF compris entre 201 et 700 €
- 250 € pour les QF compris entre 701 et 1200 €
- 200 € pour les QF compris entre 1201 et 1500 €

## Un dispositif cumulable avec les aides aux vacances des Caf et des autres partenaires

L'aide pourra être complétée par d'autres aides pour réduire le reste à charge de la famille et lever le frein financier au départ : aides des Caf, dispositif colos apprenantes, aides des collectivités, d'un CSE, de l'ANCV...

Liens utiles vacaf.org